

CARTE PROFESSIONNELLE

N° CPI 7501 2016 000 018 546 délivrée par la CCI de Paris

Cette agence ne détient pas de fonds pour le compte de tiers

HONORAIRES DE L'AGENCE

(TVA incluse)

VENTES

Pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel :

Jusqu'à 150 000€ : 8%

De 150 001€ à 300 000€ : 7 %

De 300 001€ à 450 000€ : 6%

Au-delà de 450 001€ : 5%

En cas de vente de nue-propriété, d'usufruit ou en viager, les honoraires sont calculés sur la valeur vénale de la propriété.

Les honoraires minimaux pour toute transaction sont de 5 000 €€ TTC.

Pour tout box ou parking de moins de 15 000€ la commission est de 3 000 € TTC.

Pour tout box ou parking de plus de 15 000 € la commission est de 5 000€ TTC.

Charge de la rémunération : Vendeur ou acquéreur selon le mandat de vente